

Documents pontificaux

Lettre du Souverain Pontife à Mgr l'évêque de Marseille

LÉON XIII PAPE

A Notre Vénérable Frère Jean-Louis, évêque de Marseille.

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Il pouvait difficilement Nous arriver quelque chose de plus agréable que ce que Nous a appris votre dernière lettre touchant les actes éclatants de dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus que viennent d'accomplir vos fidèles Marseillais. Cette dévotion, ils l'avaient souvent prouvée déjà par le passé. Mais les témoignages qu'ils en ont donnés pendant tout le triduum, le mois dernier, ont été plus admirables encore, d'après ce que vous Nous écrivez. C'est avec une grande joie que Nous avons reçu cette nouvelle, car il ne peut rien se faire de plus saint, ni de plus conforme au salut.

Du reste, si l'on considère les choses et les événements qui se déroulent sous nos yeux, on peut bien dire, sans crainte de se tromper, qu'il a été dans les desseins de la divine Providence d'unir la France au Sacré-Cœur par des liens d'une affection privilégiée. Elle vous appartient en effet, cette admirable et sainte femme que Jésus-Christ a choisie tout spécialement pour propager au loin le culte de son Cœur par sa parole et par ses œuvres. Depuis cette époque, ce culte n'a pas cessé d'être florissant et en grand honneur parmi vous ; à tel point que, lorsque les contradictions les plus violentes se sont dressées contre lui, la piété unanime du peuple en a magnifiquement triomphé. Que dire aussi de ce monument qu'il y a quelques années seulement la France, dans des jours de trouble, promettait d'élever au Sacré-Cœur ? Ce vœu, la foi vous l'avait inspiré, et la piété vous l'a fait accomplir avec une munificence admirable.

Nous rappelons d'autant plus volontiers ces faits si glorieux pour votre nation qu'il y a en même temps en eux de quoi Nous consoler dans le présent et Nous faire joyeusement espérer pour l'avenir. Cet avenir est bien sombre ; mais, Nous en sommes

convaincu, aussi longtemps que votre pays gardera la dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus, et s'il plaît à Dieu, il la gardera toujours, il aura en elle par le fait même un gage précieux de salut.

Comme présage des dons célestes et en signe de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur à vous, vénérable frère, et à votre peuple tout entier la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint Pierre, le 6 juillet de l'année 1899, la vingt deuxième de Notre pontificat.

LEON XIII, PAPE.

—————

**Lettre de la Sacrée Congrégation des Rites sur
les développements à donner au culte
du Sacré-Cœur de Jésus**

—————

La lettre suivante a été adressée à tous les évêques :

Révérendissime Seigneur,

Il m'a toujours été agréable d'exécuter les ordres du Pasteur suprême de l'Eglise en communiquant aux évêques ses volontés. Mais aujourd'hui, c'est avec la plus vive satisfaction que je viens faire connaître à chacun d'eux la jouissance très douce causée à S. S. le Pape Léon XIII par la promulgation de sa dernière Encyclique, où il a pris l'initiative de consacrer par un acte solennel le genre humain tout entier au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il sait, en effet, quel favorable accueil firent unanimement à cette lettre, et pasteurs, et troupeaux, et l'empressement et le zèle que l'on mit partout à s'y conformer.

Le Souverain Pontife lui-même donna l'exemple, et ayant fait faire en son Palais du Vatican, à la chapelle Pauline, des prières publiques et solennelles, il offrit et consacra tout l'univers au divin Cœur de Jésus.

Le peuple romain, suivant son exemple, se porta en foule dans les basiliques patriarcales et dans les basiliques mineures, dans toutes les paroisses et presque dans tous les lieux consacrés au culte ; il y renouvela la formule solennelle de consécration, et ce fut comme d'une seule voix qu'il en ratifia les engagements.

Bientôt sont arrivées et arrivent encore chaque jour de toutes parts des lettres annonçant que cette même cérémonie de consécration s'est accomplie avec le même élan et la même piété dans chaque diocèse et presque dans chaque église. Ces nouvelles ne viennent pas seulement de l'Italie et de l'Europe, mais encore des régions les plus lointaines. De cette unanimité de tout le peuple catholique à répondre aux désirs et à la volonté du Père commun des fidèles, l'honneur revient surtout aux évêques qui en cette occasion ont donné l'impulsion et la direction à leurs troupeaux. Aussi, pour répondre au désir du Souverain Pontife, dois-je vous

adress
ainsi q
des an
En
Ency
ment p
mille e
vent r
ce et n
intime
sante s
qu'un f
apporte
jour ?

To
l'empir
mêmes
donnée
plus en
jouira-t
saire p
nous eff
des con
ves et s
homme

Ma
de jour
dout no
encore j
qui s'es
tiens a
Car la p
violence
sources
comme
la Bien

Aus
vous fai
et les év
deur ce
diversit
atteindu
nature d

Le S
déjà éta
tout le r
Pour en
accorde
qu'ils as
au moins

Sa S
la pratic
sieurs en

adresser en son nom de vives félicitations et des remerciements, ainsi qu'à tous ceux qui, sous votre autorité, travaillent au salut des âmes.

En effet, comme le proclame le Saint-Père dans cette même Encyclique, des fruits abondants et très consolants, non seulement pour chaque fidèle en particulier, mais pour toute la famille chrétienne et même pour le genre humain tout entier, doivent résulter de cette Consécration solennelle; il en a la confiance et nous la partageons avec lui. Car—tous en ont le sentiment intime—combien n'est-il pas nécessaire que la foi trop languissante se ravive, que s'allument les flammes d'une charité sincère, qu'un frein soit mis à la fougue des passions, et qu'un remède soit apporté à la corruption des mœurs, qui s'accroît de jour en jour?

Tous doivent désirer que la société humaine se soumette à l'empire très doux de Jésus-Christ et que les pouvoirs civils eux-mêmes connaissent et révèrent la puissance royale qui lui a été donnée d'en-haut sur toutes les nations. Ainsi se développera de plus en plus l'Eglise de Jésus-Christ qui est son royaume; ainsi jouira-t-elle de cette liberté paisible qui lui est absolument nécessaire pour aller à de nouveaux triomphes. Enfin, tous nous devons nous efforcer, par nos œuvres de piété, d'offrir à la divine Majesté des compensations et des réparations pour les outrages très graves et sans nombre qu'elle reçoit chaque jour de l'ingratitude des hommes.

Mais, pour que les espérances que nous concevons prennent de jour en jour plus de consistance, pour que la bonne semence dont nous parlons produise une riche germination et une moisson encore plus abondante, il est nécessaire que le renouveau de piété qui s'est manifestée envers le Sacré Cœur, non seulement se maintienne avec persévérance, mais se développe continuellement. Car la persévérance constante dans la prière, pour ainsi dire, violence au très doux Cœur de Jésus, pour qu'il nous ouvre ces sources de grâces, qu'il désire très ardemment répandre sur nous, comme il l'a manifesté plus d'une fois à sa bien-aimée servante, la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

Aussi le Souverain Pontife, usant de non intermédiaire pour vous faire connaître sa volonté, exhorte vivement Votre Grandeur et les évêques de tout le monde catholique à poursuivre avec ardeur ce que vous avez commencé, à aviser aux moyens qui, selon la diversité des temps et des lieux, vous paraîtront le plus propres à atteindre le but si désiré, et à établir ce qui vous semblera de nature à amener ce résultat.

Le Saint-Père donne la plus large approbation à la coutume, déjà établie dans plusieurs églises, d'offrir publiquement pendant tout le mois de juin au Sacré Cœur, divers hommages de piété. Pour encourager cette pratique, ouvrant les trésors de l'Eglise, il accorde aux fidèles une indulgence de 300 jours, toutes les fois qu'ils assisteront à ces pieux exercices; à ceux qui y assisteront au moins 10 fois dans le mois il accorde une indulgence plénière.

La Sainteté a aussi très à cœur de voir se propager au loin, la pratique, hautement recommandée et déjà en usage en plusieurs endroits, de faire le premier vendredi de chaque mois quel-

ques exercices en l'honneur du Sacré-Cœur. On y récite les litanies récemment approuvées par lui et on y répète la formule de consécration composée par lui. Si cette pratique gagne dans le peuple chrétien et y passe comme en coutume, elle sera comme une fréquente et perpétuelle affirmation du droit royal et divin que le Christ a reçu de son Père sur tout le genre humain et qu'il s'est acquis par l'effusion de son sang. Apaisé par ces hommages, Jésus-Christ lui-même, lui qui est riche en miséricorde et merveilleusement porté à combler les hommes de ses bienfaits, oubliera leur malice et leur tendra les bras, non-seulement comme à ses fidèles sujets, mais comme à ses amis et ses enfants très chers.

De plus, le Saint-Père désire vivement que les jeunes gens, surtout ceux qui s'adonnent à l'étude des lettres et des sciences, s'enrôlent dans les Sociétés dites "pieuses assemblées" ou "Confréries du Sacré-Cœur." Elles sont formées par la réunion de jeunes gens choisis qui, après y avoir donné spontanément leur nom, se réunissent chaque semaine à jour et à heure fixes dans des oratoires, des églises ou même dans les chapelles des collèges, et, sous la direction d'un prêtre, y accomplissent dévotement de pieux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Si tout hommage de piété, venant des fidèles, plaît au divin Rédempteur et en est favorablement accueilli, il a surtout pour agréable celui qui est formé par de jeunes cœurs. Sans compter que nous ne saurions dire tous les avantages que peut en tirer la jeunesse. Car il n'est pas possible que la contemplation assidue du divin Cœur, la pénétration plus intime de ses vertus et la connaissance de son amour ineffable ne domptent les passions de la jeunesse et ne lui soient de puissants stimulants à la pratique de la vertu.

Pour les adultes, des réunions de même genre pourront être formées et elles seront fréquentées par les divers groupes connus sous le nom de "Sociétés catholiques."

Du reste, les différents exercices que nous venons de rappeler ne sont nullement prescrits par le Saint-Père, mais il s'en remet pour tout cela à la prudence et à la sagacité des évêques, au zèle et à la bonne volonté desquels il a pleine confiance. Son unique désir est que chez les peuples chrétiens la dévotion au Cœur Sacré de Jésus ne cesse de fleurir et de se développer.

En attendant, je souhrite sincèrement à Votre Grandeur, une longue félicité.

De votre Grandeur, le Frère,

Card. MAZELLA, évêque de Préneste,

Préfet.

D. PANICI,

Secrétaire.

A Rome, Secrétariat de la Sacrée Congrégation des Rites, le
21 juillet 1899.

Le

U

sante

Nous

L

mater

nire.

que, e

bateau

graph

de Die

dinair

Nous

dans le

XVI, e

évêque

cile na

vers 18

clergé

gieux.

Dom E

bien an

une pu

gienses

françai

vers 18

que; à

et un c

que en

Actuell

apostol

gienses.

Saints

sanctua

milieu e

Ma

Orient,

Or,

trème C

de clerg

étrangé

un pau

a à prés

Le XIX siècle au point de vue religieux

Un missionnaire des Indes adresse à la *Croix* une intéressante étude sur le dix-neuvième siècle au point de vue religieux. Nous la reproduisons avec plaisir :

Le XIX^e siècle est sans doute remarquable par les progrès matériels de tous genres et les inventions que tout le monde admire. Ces progrès sont énormes surtout dans l'empire britannique, en France, aux Etats-Unis, en Allemagne : chemins de fer, bateaux à vapeur, usines et manufactures de tous genres, télégraphes, etc. On en est si fier ! Cependant à mon avis, le règne de Dieu dans ce monde a encore pris une extension plus extraordinaire, que tous ces progrès-là, surtout depuis soixante-dix ans. Nous n'avons qu'à considérer dans quel état était l'Eglise de Dieu dans les diverses contrées du monde à l'avènement de Grégoire XVI, et voir où en sont les choses maintenant. La présence des évêques de l'Amérique latine, en ce moment à Rome pour un concile national, me rappelle le triste état de l'Eglise dans ces pays vers 1830, et même jusqu'en 1860 ; privée de pasteur, avec un clergé dans un état déplorable. Mais grâce aux nombreux religieux, Franciscains, Lazaristes, Jésuites, Oblats, Salésiens de Dom Bosco, etc., que notre Europe y a envoyés, les choses se sont bien améliorées sous tous les rapports. Les Etats-Unis ont déjà une puissante hiérarchie avec des légions de religieux et de religieuses, et le Canada nous offre en ce moment, dans la partie française, la société catholique la mieux organisée. En somme, vers 1830, il y avait à peine 40 millions de catholiques en Amérique ; à présent, il y en a près de 70 millions, avec une hiérarchie et un clergé bien supérieur sous tous les rapports. Qu'était l'Afrique en 1845 ? Un point noir ; le règne de Dieu n'y existait pas. Actuellement, il y a près de 60 évêchés, vicariats et préfectures apostoliques, chacun avec sa phalange de missionnaires, de religieuses, se partageant tout le continent africain ; et ainsi que de Saints Sacrifices offerts, que de prières, d'actes de charité, que de sanctuaires où la divine Victime est offerte et où Jésus réside au milieu des siens, là où il n'y avait que l'empire de Satan !

Maintenant, venons en Asie comparer ce qu'ont trouvé en Orient, Chateaubriand et le P. de Géramb, avec l'état actuel.

Or, les progrès n'ont pas été moindres dans l'Inde et l'Extrême Orient, car en 1822 qu'y avait-il dans toute l'Asie en fait de clergé ? Une douzaine ou deux de missionnaires des Missions étrangères et de Lazaristes ; quelques Carmes dans l'Inde avec un pauvre clergé, mais point de religieux et religieuses. Or, il y a à présent quatre-vingt-dix évêques avec plus de 2000 mission-

naires européens, Missions étrangères, Lazaristes, Franciscains, Jésuites, Pères belges de Shentz à Bruxelles, etc. Le Japon, la Mandchourie, la Corée, ont été ouverts à l'Évangile, le christianisme y est libre, il va être libre en Chine, et il s'accroît tous les jours au Tonkin et en Cochinchine. A Siam, en Birmanie, à Ceylan, dans l'Inde, c'est un travail lent, mais Notre-Seigneur prend tout doucement possession du pays, les sanctuaires se multiplient, surtout où il y a des communautés religieuses, et Jésus-Christ y est adoré dans le Très Saint Sacrement, et ce sont là autant de foyers divins, qui contribueront plus que tout le reste à dissiper les ténèbres de l'erreur. Au fond, les religieuses réussissent encore mieux que les prêtres auprès des païens : d'abord, on ne se défie pas d'elles, on les regarde comme des anges du Ciel venant exercer la charité parmi les pauvres ; aussi, des centaines de malades se pressent chaque jour auprès de leurs dispensaires, et quand elles visitent les villages, elles y sont reçues à bras ouverts, chaque femme veut leur présenter ses enfants.

Que d'enfants sont ainsi baptisés en danger de mort ! et puis les bonnes paroles des Sœurs, leur dévouement, leur genre de vie, sont la meilleure des prélications, car on parle d'elles dans les villages qu'elles ont parcourus et de la religion qu'elles professent, et cela avec sympathie ; et comme vous pouvez le voir par les dépôts des missionnaires, il y a encore plus de religieuses missionnaires que de prêtres, et dans telle mission elles sont quatre fois plus nombreuses. Et puis quel progrès le règne de Dieu n'a pas fait dans ce vaste empire britannique où il y a déjà environ 170 évêques ou vicaires apostoliques ! et que de religieux ou de communautés religieuses n'y a-t-il pas sur tous les points de ce vaste empire ! Les employés du gouvernement anglais leur sont partout sympathiques ; en général, ils reconnaissent les droits de Dieu et le prix de la vertu et des bonnes œuvres. Ceux qui n'ont pas de religion la respectent dans les autres ; ils savent que c'est une mauvaise politique que d'attaquer les choses de Dieu. Mais, direz-vous, la religion ne s'en va-t-elle pas de l'Europe ? Pas trop sûr ; voyez l'empire allemand avec ses 20 millions de catholiques, où les hommes en général pratiquent leur religion aussi bien que les femmes, où il y a encore plus de communions d'hommes que de femmes, et où, en général, tout le monde fait ses devoirs ; en était-il ainsi il y a cinquante ans ? Et de fait, nos catholiques de l'Alsace-Lorraine se montrent bons catholiques et votent admirablement depuis qu'ils sont Allemands, tandis qu'ils agiraient tout autrement s'ils étaient restés Français. Après tout, même en France, malgré le pire des gouvernements, y a-t-il moins de bons catholiques, à présent, qu'il y en avait il y a soixante-dix ans ? Quand on lit les origines de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires par M. Desgenettes, on est effrayé en voyant le triste état de la religion catholique à Paris et dans les environs ; je sais que c'est encore assez triste à l'heure actuelle dans la plupart des diocèses du Centre et de l'Est de la France, mais cela c'est une vieille maladie qui pourrait se guérir si dans les Séminaires, on formait un clergé vraiment missionnaire, avec l'esprit et le cœur d'un Mgr de Ségur, d'un P. d'Alzon et du curé d'Ars ; sans doute on arri-

verait
petit m

Ma
de Fra
me et
saintes
tion pe
de Pau
rière,
le souf
lange d
daire, l
lembert
mann, l
gerie et
l'Archie
sa Cong
pour les

La
ment ex
1822, ils
mission
Jésuites
Blanes,
gustins
France
l'Améri
Sœurs n
travaux
sortis d
femmes
Cela n'i
de vertu
l'esprit
sistance
surtout
et que d
au Sacré
à désir
des malh
La volon
ment de
pratique
ne s'occu

verait à n'en former qu'un petit nombre sur le total, mais ce petit nombre donnerait le ton au reste du clergé.

Malgré cela, je crois qu'il y a progrès, même dans le clergé de France, avec ce qu'il était sous la Restauration : le gallicanisme et les restes du jansénisme ont disparu, une foule d'œuvres saintes ont surgi : Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, Adoration perpétuelle, Adoration nocturne, Conférences de Saint-Vincent de Paul, Cercles ouvriers, Cercles catholiques, Apostolat de la prière, Ligue de l'enseignement chrétien. Tout cela montre que le souffle de Dieu a passé sur la France, et y a suscité une phalange d'hommes d'action pour le bien : le curé d'Ars, le P. Lacordaire, le saint homme de Tours Léon Dupont, Ozanam, Montalembert, Louis Veuillot, le P. d'Alzon, Mgr de Segur, le P. Hermann, le P. Ramière et l'apostolat de la prière, le cardinal Lavergne et les Missions d'Afrique, les Pères Blancs, Desgenettes et l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, le P. Libermann et sa Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie pour les Missions d'Afrique.

La Société des Missions étrangères a aussi pris un développement extraordinaire. Au lieu de 35 membres qu'ils étaient en 1822, ils sont à présent plus de 1200, et ce ne sont pas les seuls missionnaires qui partent de France chaque année. Combien de Jésuites, de Lazaristes, de Pères des Missions africaines, de Pères Blancs, d'Oblats de Marie, de Maristes, de Pères d'Issoudun, d'Augustins de l'Assomption, de Franciscains, et d'autres partent de France chaque année pour aller évangéliser l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie, et quelles nombreuses phalanges de Sœurs missionnaires sortant de France pour aller partager leurs travaux ! Leur nombre dépasse celui des missionnaires qui sont sortis de France. Combien de communautés d'hommes et de femmes ont surgi comme par enchantement depuis soixante ans ? Cela n'indique-t-il pas un accroissement considérable des actes de vertu, des prières, des bonnes œuvres, de l'esprit de foi et de l'esprit de sacrifice. Et puis, les actes de religion, tels que : assistance aux offices, communions, ne se sont-ils pas multipliés, surtout dans les centres comme à Paris, à Lyon, dans le Nord ! et que dire des pèlerinages à Lourdes, à Paray, en Terre Sainte, au Sacré Cœur, à Montmartre ! Sans doute qu'il reste beaucoup à désirer, et malgré cela, ne voit-on pas que le bon Dieu se sert des malheurs de la France pour la forcer de se tourner vers lui ? La volonté de Dieu, c'est notre sanctification, c'est l'accroissement de la pratique de la vertu dans la nation. Or, la vertu se pratique surtout parmi les petits, les humbles, ceux dont le monde ne s'occupe pas.

Au pays des Sagas

La situation religieuse

La *Revue générale* de Bruxelles, livraison de juillet, nous apporte la première partie d'une étude de M. H. Ponthière sur le *pays des Sagas*, la Suède et la Norvège. Nous en extrayons ce qui concerne la situation religieuse de ces deux pays.

Après avoir exposé les caractéristiques de chacun des deux peuples voisins, l'auteur continue en ces termes :

Au point de vue religieux aussi, une différence notable existe entre les deux nations : mais celle-ci s'explique surabondamment. Gustave-Adolphe a consacré l'indépendance du pays, tout en affermissant la Réforme. Pour la Suède, ce sont là les deux racines d'un même arbre. Il lui semble que toucher l'une serait priver le tronc d'une partie de la sève. Aussi le catholicisme a-t-il été mis au ban du royaume. Il a fallu le souffle de tolérance qui passe sur l'Europe depuis un siècle, pour tempérer la rigueur de cet ostracisme.

C'est en 1815 qu'entra en Suède le premier prêtre catholique qu'on y eût vu depuis la Réforme, et encore ce privilégié était-il aumônier de la légation de France, mince concession qui n'arrêta guère la persécution dont les catholiques étaient l'objet. Sans doute on n'a pas été jusqu'à arracher les enfants à leurs parents dissidents, comme cela se passe encore en Russie vis-à-vis de certains schismatiques *molocans* ou *chélapoutes* ; mais tout luthérien assistant à un *Te Deum* était puni d'une amende. Vers 1850, six mères de famille furent exilées pour s'être converties au catholicisme. La proposition d'adoucir cette législation qui datait de 1726, portée par Oscar Ier devant les Chambres, fut rejetée par la noblesse et le clergé. Sous Charles XV seulement, en 1860, les peines prononcées contre les convertis furent retirées, mais on maintint l'exil et la prison contre ceux qui propageaient leur foi. Depuis 1870, les dissidents sont admis à la diète et à presque tous les emplois civils ; et si, aujourd'hui encore, un mineur ne peut abandonner le lutheranisme, il faut plutôt expliquer ce reste de sévérité par le fait que le mariage religieux seul existe en Suède, que les prêtres catholiques, comme les pasteurs, sont chargés de tenir les registres de l'état-civil.

Actuellement, bien que les conversions soient rares ou même nulles, l'Église catholique jouit d'une autorité morale incontestable. Les deux écoles dirigées par les dames catholiques de Stock-

holm,—
gner les
dont l'é
testam
dire qu
faut un
être éta
point ré
tent les
luthérie

Quo
prêtres e
(deux pa
tège sur
l'ampleu
cente en
Bible, la
dévote de
Gibbons
toutes les
aux idées
plus éclair
II, à l'occe
décoré M
né la not
civil.

Si la
de celui q
même en
force, mal
vents, éle
de Bergen
Olaf un de
cœur un â
clergé et l
sentir jusq
son temps
t cher des
celle de Sa
les catholi
et c'est l'a
ouvre la N
tés. Actue
même pied
comme les
meubles po
sion de la E
la police.
quelles l'Ét
toutes les s
Notre-Dam
des meilleu

holm.—Une tenue par des sœurs allemandes qui vont aussi soigner les malades à domicile, l'autre par des sœurs françaises, dont l'éducation est fort goûtée par les meilleures familles protestantes,—n'y ont pas peu contribué. Il est à peine besoin de dire qu'on n'y donne pas l'enseignement religieux, pour lequel il faut une permission expresse du roi. Aucun convent ne peut être établi dans le royaume, et le maximum de concessions sur ce point réside dans ce fait que les enfants catholiques qui fréquentent les écoles publiques sont dispensés de l'instruction religieuse luthérienne.

Quoi qu'il en soit, répétons-le, si le catholicisme n'a que vingt prêtres et un millier de fidèles dans les stations de Stockholm (deux paroisses), de Gothenbourg, de Malmo et de Gelle, son prestige sur le peuple grandit, grâce à l'esprit de charité, au zèle et à l'ampleur d'idées de ses missionnaires ; grâce à la traduction récente en langue suédoise de plusieurs livres religieux comme la *Bible*, la *Vulgate*, le *Nouveau Testament*, l'*Introduction à la vie dévote* de St François de Sales, et la *Foi de nos pères*, du cardinal Gibbons ; grâce au vicaire apostolique, Mgr Bitter, qui possède toutes les qualités que réclame sa position délicate ; grâce enfin aux idées libérales d'un des souverains les plus instruits et les plus éclairés de l'Europe. Quand nous aurons dit que le roi Oscar II, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de règne, a décoré Mgr Bitter de l'ordre de l'Etoile polaire, nous aurons donné la note des rapports entre l'Eglise catholique et le pouvoir civil.

Si la Suède voit surtout dans le catholicisme un culte rival de celui qui lui fut apporté avec l'indépendance, il n'en est pas de même en Norwège, où les Danois ont introduit la Réforme de force, malgré les résistances d'un peuple qui avait fondé des convents, élevé les superbes cathédrales catholiques de Trondhjem, de Bergem, de Stavanger, de Trondenaes, et qui vénérât en saint Olaf un de ses rois. Les opprimés devaient conserver au fond du cœur un âpre ressentiment contre les accapareurs des biens du clergé et les auteurs d'une persécution dont les effets se sont fait sentir jusqu'au milieu du XIXe siècle. Le positivisme, qui a eu son temps, a plutôt produit ce bon effet d'aider le peuple à se détacher des autres liens. Toutefois, la première église catholique, celle de Saint-Olaf à Christiania, ne parvint à s'établir qu'en 1856, les catholiques ne jouissent de toutes les libertés que depuis 1891, et c'est l'an dernier seulement que le Storting vota la loi qui ouvre la Norwège à tous les ordres religieux, les Jésuites exceptés. Actuellement, les catholiques et les luthériens y sont sur le même pied. C'est ainsi que les curés sont officiers de l'état-civil comme les pasteurs, que les catholiques peuvent acquérir des immeubles pour y établir des églises et des hôpitaux, que la procession de la Fête-Dieu parcourt les rues de Christiania escortée par la police. Aux églises sont annexées d'excellentes écoles sur lesquelles l'Etat exerce une inspection plutôt nominale. Presque à toutes les stations sont installés des hôpitaux, comme l'hôpital Notre-Dame à Christiania, qui sont des modèles et constituent un des meilleurs instruments de propagande.

Les Norwégiens, nous l'avons dit, méritent d'être surnommés les Américains d'Europe. On ne s'étonnera donc pas de voir le clergé catholique, dont quelques membres sont Norwégiens, s'inspirer des idées du clergé des Etats-Unis. C'est ainsi qu'il ne perd aucune occasion de se mêler à la vie nationale et ne dédaigne pas de paraître dans les réunions publiques ni de fréquenter le monde officiel, faisant tomber ainsi un des préjugés qui pourraient faire obstacle à sa popularité.

Par leur genre de piété, leurs habitudes, leurs églises, le costume de leurs prêtres, les Norwégiens tiennent de plus près au catholicisme. L'esprit du peuple lui est favorable, et ses écrivains, tels Bjernson et Grundtvig, montrent à son égard tout au moins de la bonne volonté. Malgré cela, tout comme dans le pays voisin, les progrès apparents sont à peu près négligeables, et l'Eglise catholique reste immobile avec son millier de fidèles répartis dans les stations de Christiania (deux paroisses), de Bergen, de Frederickstad, de Frederickshald, de Portsgmund, de Christiansand, de Stavanger, de Trondhjem, d'Hummerfest et d'Alten. Mais, comme en Suède aussi, et même plus qu'en Suède, son prestige grandit de jour en jour.

Il en est tout autrement, dans les deux pays, du protestantisme, qui se divise en de nombreuses sectes. Croirait-on que la petite ville de Bodo, dans le Nordland, compte parmi ses habitants un pasteur méthodiste dont l'évêque habite Cincinnati? Dans le Finmark, on trouve des sectes aux allures les plus étranges. Les *Laisstadianers*, dont le fondateur est un prêtre luthérien finlandais du nom de Laistadius, se livrent dans leur *bedehus* sous prétexte d'évocation, à des danses et à des sauts extravagants, qui sont remplacés par d'affreux hurlements quand l'évocation a prétendument produit son effet et que le Saint-Esprit est descendu sur ses fidèles. Ces évergumènes ne connaissent, d'ailleurs, ni frein ni mesure. Ils se sont parfois livrés à des excès qui ont nécessité l'intervention de la police. Deux Finnois de Koutokaino, affiliés à la secte, ont même été décapités en 1850 sur la place publique d'Alten, en suite de crimes où les avaient conduits leur fanatisme et leur exaltation.

D'autre part, l'*Arinée du Salut* se livre à une propagande audacieuse et organisée militairement, peut-on dire. Il n'est pas possible de monter en bateau ou en chemin de fer sans rencontrer ses soldats ou ses officiers, hommes et femmes, souvent par groupes de deux ou trois, coiffés de la casquette ou du chapeau de paille à bande rouge portant en lettres d'or, selon la langue, l'inscription *Frelses armeen, Frelsnung armén, Frelsens Haër*.

En 1891, à l'inauguration de l'église et de l'hôpital catholique de Christiansand, Mgr Falize, vicaire apostolique à Christiania, fit devant le gouverneur de la province, le bourgmestre, le préfet de police et le président du Collège médical, un discours qu'il termina par une prière pour l'union de la Norvège à l'Eglise catholique. Lorsqu'il descendit de la chaire, le gouverneur vint lui dire: "Nous demanderons avec vous que la prière de Notre Seigneur s'accomplisse, *ut unum sint*; et, si je ne me trompe, un siècle ne s'écoulera pas avant que ce vœu soit réalisé."

La cathédrale de Trondhjem, le plus beau monument de la

Scandinavie nationale, est habituellement actuellement vaif autrefois Olaf. Par la tics, elle fait Montalembert Des dons par sidérables acc mettront l'ac ficile à fixer d des luthérien telle générosi catholique du ciente à retour verneur de Ch l'an 2000, la v mais, rendue magnificence.

En résum bles à une reli de l'humanité de l'émiettement

Il convien la population remarquablem vrer entre eux besoin de remp d'autre Dieu q portent tout e toutes leurs de *Tusser, Nissen* tributs les mo lapones, en tou au catholicism

UNI

Nos lecteur grand avocat d convaincu. Il lence et le secret l'un des plus for sés contre la sec

Scandinavie, que les Norwégiens considèrent comme un édifice national, est depuis bien des années l'objet d'une restauration habilement dirigée. Le chœur, la salle du chapitre et le transept actuellement terminés, permettent de juger de la splendeur qu'avait autrefois le sanctuaire où reposaient les cendres de saint Olaf. Par la variété et l'harmonie des styles de ses diverses parties, elle fait songer à l'incomparable Notre-Dame de Tournai, que Montalembert déclarait être le plus beau monument du Nord. Des dons particuliers, des collectes permanentes, des sub-sides considérables accordés à chaque occasion par le gouvernement, permettent l'achèvement des travaux dans un nombre d'années difficile à fixer dès aujourd'hui ; mais n'est-il pas étrange de voir des luthériens déployer une si pieuse ardeur et faire montre d'une telle générosité dans la restauration de la plus vieille cathédrale catholique du Nord ? Ne faut-il pas y voir une aspiration inconsciente à retourner à la religion des ancêtres ? Que le vœu du gouverneur de Christianand s'accomplisse et l'on pourra voir, avant l'an 2000, la vieille basilique terminée et, plus splendide que jamais, rendue au culte qui fut l'auteur et le témoin de sa première magnificence.

En résumé, les habitants des deux pays sont plutôt favorables à une religion qui tient de plus près que la leur aux racines de l'humanité et qui pourra, le moment venu, profiter largement de l'émiettement du protestantisme.

Il convient toutefois de faire une réserve pour une partie de la population du Nord. Les Lapons, bien qu'ils soient de mœurs remarquablement douces, à tel point qu'on en a jamais vu se livrer entre eux au moindre pugilat, ne paraissent pas éprouver le besoin de remplacer leurs superstitions grossières, de connaître d'autre Dieu que les esprits bons ou mauvais auxquels ils rapportent tout ce qui leur arrive de bien ou de mal. Ils réservent toutes leurs dévotions pour le géant *Juette*, et les trois nains *Tusser*, *Nissen* et *Drongen*, qui ont respectivement dans leurs attributs les montagnes, les forêts et la mer. Seules, deux familles laponnes, en tout treize personnes, habitant Alten, sont converties au catholicisme.

UNE PLAIDOIRIE FAMEUSE

Nos lecteurs savent que M. Emile de Saint-Auban, le plus grand avocat du barreau français peut-être, est un antimaçonn convaincu. Il vient de publier à Paris, sous le titre : *Le silence et le secret*, un livre que nos confrères de France disent être l'un des plus formidables réquisitoires qui aient jamais été dressés contre la secte.

L'ouvrage comprend des études originales et les plaidoiries fameuses prononcées en ces dernières années par M. de Saint-Auban. On nous saura gré de reproduire l'une de celles-ci, que nous avons la bonne fortune d'avoir sous la main. Elle a été prononcée le 15 mars 1895 devant le tribunal civil de Lyon, dans un procès intenté à la *France Libre*. Outre qu'elle contient des documents très intéressants, elle donnera de la manière de l'éminent avocat :

Messieurs,

Le journal la *France Libre*, hebdomadaire, se trouve assigné par deux plaideurs : un organiste, M. Perraud, et un imprimeur, M. Perrelon. Ces messieurs lui reprochent d'avoir révélé au public leur qualité de francs-maçons et d'avoir ainsi écarté leur clientèle catholique. Ils lui demandent en vertu de l'article 1382 du Code civil, réparation du préjudice que leur cause la vérité. Ils soutiennent que la publication des listes maçonniques tombe sous le coup des lois ! Je crois arriver aisément à vous démontrer le contraire.

J'ai l'honneur de plaider contre l'organiste qui voulait pédaler à la fois dans sa loge et à l'église et qu'on a contraint d'opter entre l'une et l'autre. Mon éminent confrère et ami, Me Jacquier, dont l'admirable parole a laissé à Paris de vibrants souvenirs, plaidera contre l'imprimeur.

J'ai hâte d'aborder le fait. Je me dispense donc de répondre aux observations dernières de mon honorable contradicteur, Me Robin. Je ne recherche pas si l'ex-gérant de la *France Libre* était, comme il l'a dit, un *gérant de paille* : avis m'est que la paille est la matière dont plus ou moins, sont fabriqués tous les gérants (Rires). Je ne recherche pas non plus si le caissier du journal que je défends est, comme l'affirme l'adversaire, un caissier *qui encaisse mais ne décaisse pas* : cela doit être un peu l'idéal de tous les caissiers (Rires).

Quant aux listes maçonniques, je ne puis dire qui les a portées à la *France Libre* : mais je puis indiquer d'où elles viennent : du *Grand Orient*. Me Robin devrait l'assigner comme complice ! (Rires). D'abord, il y trouverait ce qu'il cherche : une *caisse* ! Reste à savoir si cette caisse ne ressemble pas aux autres, et si son idéal, à elle aussi, n'est pas *d'encaisser sans décaisser*. (Hilarité).

Je dégage l'affaire de ces considérations, et j'aborde le vrai débat.

En arrivant, hier soir, dans votre belle ville—que j'aime, d'abord parce qu'elle est belle, ensuite parce qu'on y trouve des hommes de grand talent—j'ai lu avec surprise dans les colonnes d'une honorable feuille, "que la *France Libre* m'avait prié de venir pour *sous couleur de défense*, dauber sur la franc-maçonnerie ; ce qui avait obligé Me Hubbard à venir aussi afin de me donner la réplique."

Je regretté de si
rangé de si
générale).
franc-maçon
fait Silence
lence). J'ol
Me Hubbard
tations en t

Car, ou
style, je cro
cours étran

De la F
1382 du Cod

Pourqu
terribles qu
qui, sur le r
rait trop lo
tablier et, p
qu'ils ont se
(Rires).

Je laisse
de l'histoire,

Il y ava
pas un conte
inraisonnabl

Notre Pa
l'orgue. Ma
à jouer du *tr*
ganiste, Perr

Au music
rerait une tr
que dans la F

Le motif

Ainsi qu
M. Ribot à la
une religion,
religion, qu'e
rét, les comp
d'intoléranc
que est une f
le contraire, l
apparaît à la
Pour la Loge,
la maison d'en
elle est pis qu
l'hérésie ! Lis
blanches ou no
y retrouvez l'a
rement sacer
phrases dévot
sentiment très
profond symb
unique reproch

Je regrette vivement que cette inexacte information ait dérangé de si loin mon aimable et *vénérable* confrère... (Hilarité générale). Je n'ai nulle intention, croyez-le, de dauber, ni sur la franc maçonnerie en général, ni en particulier sur la loge du *Parfait Silence* (puisqu'il s'agit en l'espèce, de la loge du *Parfait Silence*). J'observerai à son égard un silence *plus que parfait*, et Me Hubbard devra garder pour une occasion meilleure ses réfutations *en trois points*. (Hilarité générale).

Car, outre que la raillerie n'est ni de mon humeur ni de mon style, je crois peu convenable de déguiser en plaidoirie un discours étranger aux débats.

De la Franc-Maçonnerie, je ne dirai donc que ce que l'article 1382 du Code civil, invoqué contre nous, m'obligera d'en dire.

Pourquoi, d'ailleurs, "dauber sur elle"? Elle a des enfants terribles qui s'acquittent de cette mission! *Trente-troisièmes* à qui, sur le retour de l'âge, le fardeau du secret confessionnel paraît trop lourd! Ou ex-préfets de police qui rendent leur petit tablier et, pour parler à la *Veure*, oublient de mettre les gants qu'ils ont soin de conserver lorsqu'il s'agit des congrégations (Rires).

Je laisse donc le dieu Lemmi tranquille, et je fais simplement de l'histoire.

Il y avait une fois un Lyonnais nommé Perraud.—Ce n'est pas un conte de fée; mais, vous allez le voir, c'est presque aussi invraisemblable!

Notre Perraud adorait la musique. Il apprit à jouer de l'orgue. Mais l'orgue ne lui suffit pas; il voulut apprendre aussi à jouer du *triangle* (rires); et voilà comme, en même temps qu'organiste, Perraud devint Rose-Croix!

Au musicien doué d'une ambition raisonnable, la *Veure* assurerait une très convenable carrière: on fait beaucoup de musique dans la Franc-Maçonnerie:

Le motif en est simple:

Ainsi que, l'autre jour, le disait fort justement l'honorable M. Ribot à la tribune parlementaire, la *Franc-Maçonnerie est une religion*, et c'est précisément parce qu'elle est elle-même une religion, qu'elle ne peut souffrir les autres! La politique, l'intérêt, les compétitions, l'appétit, n'expliqueraient pas sa fureur d'intolérance: la foi seule peut l'enfanter! Oui, l'idéal maçonnique est une foi—une foi dont la foi catholique constitue l'opposé, le contraire, la négation. Et c'est pourquoi la foi catholique apparaît à la foi maçonnique comme un sujet d'abomination. Pour la Loge, l'Église n'est pas seulement la concurrence sociale, la *maison d'en face*, la *maison qui n'est pas au coin du quai*; elle est pis que cela: elle est le temple de l'erreur, la maison de l'hérésie! Lisez les rituels, les discours des convents, des *tenues* blanches ou noires (il y en a de toutes les couleurs!) (rires); vous y retrouvez l'allure des homélies théologiques; un parfum bizarrement sacerdotal s'exhale de ces formules au tour sacré; et des phrases dévotieuses, des mysticismes d'expression donnent le sentiment très net qu'on vénère là un dogme, tout au moins un profond symbole—lequel, au juste? je l'ignore, car—et c'est mon unique reproche—la franc-maçonnerie est une cachottière qui

n'aime guère à révéler aux *profanes*, aux *mécréants*, le sens précis de ses mystères, ni la liste de ses dévots!

Mais, quoi qu'il en puisse être, elle est une *religion*. Or—c'est à quoi je voulais en venir pour les besoins de mon procès—comme toute religion, c'est à dire comme toute doctrine, qui dans une mesure quelconque, satisfait à sa manière la poésie du rêve humain, elle ouvre à la musique un vaste champ d'inspirations. Un organiste trouve chez elle de quoi improviser suffisamment pour vivre, sans aller pédaler à l'église, comme ambitionne de le faire le cumulard M. Perraud: Je n'en veux d'autre preuve que la procédure où je vois la caisse du *Parfait Silence* retribuer l'harmonieux talent du demandeur.

L'histoire de la musique dans les Loges aurait de quoi tenter un psychologue doublé d'un mélomane. Un curieux document, découvert en furetant sur les quais, me fournit la description d'une de ces solennités mélodieuses qui charment les oreilles et le cœur des FF.: On célèbre le jubilé d'un gros notable. "A l'entree du venerable vieillard—je cite—des chants se font entendre." Puis le venerable vieillard prononce un petit discours. Puis on entend de nouveaux chants. Autre discours. Autres chants. La chose a dû se prolonger: nos vêpres ne sont pas si longues.... (Hilarité). Enfin, "après un dernier chœur exécuté par les Frères, le venerable prononce à haute voix une prière puis les Frères se réunissent autour d'une table dressée au milieu d'un beau jardin..." Rien ne donne de l'appétit à un franc-maçon comme la musique.... (Rires).

Je lis dans la même brochure qu'il s'est formé des corps de musiciens, de chanteurs et de chanteuses (*qui doivent appartenir à des familles maçonniques*) pour desservir les Loges. Le but de ces sociétés est d'exécuter des chœurs et des symphonies pendant les fêtes et les réunions maçonniques.

Qui doivent appartenir à des familles maçonniques: Vous remarquez la condition—d'ailleurs dictée par le bon sens!

La Franc-Maçonnerie prétend imposer des *vénérables* à nos orgues; mais quant à livrer les siens à des *profanes*, elle n'a garde d'y songer!

Elle n'a d'ailleurs pas besoin du concours de nos paroisses.

Elle s'honore d'avoir un personnel de premier ordre. En Allemagne, elle est, dit elle, la créatrice des sociétés de chant. Elle revendique Mozart, dont la *Flûte enchantée* aurait eu pour but de célébrer ses mystères. Si j'en crois son *Livre d'or*, elle remonte bien plus haut: elle revendique Orphée! (Rires). Oui: Orphée aurait fondé une loge maçonnique dont il fut naturellement le musicien! (Hilarité). Orphée n'ayant d'ailleurs pas eu l'occasion de briguer les fonctions d'organiste dans une de nos paroisses, il n'a pu créer de jurisprudence applicable à notre procès.... (Hilarité générale).

Pour le bon M. Perraud, c'est une autre histoire. Le bon M. Perraud veut pédaler partout! Comme Rose-Croix, il a, j'en suis certain, des convictions très fermes; mais, comme organiste, il est vraiment d'un scepticisme effrayant! (Rires). Il est prêt à souffler toutes les *antiennes*. Peu lui importe dans quels *tuyaux*! Jubilé du curé, jubilé du venerable, il célèbre tout avec le même

ent
des
que
Par
C
ave
Pas
ven

Libr
libr
(Rir
sent
ques
la vi
le dr
ble à

qu.
que
tact.

F.:
niste
meille
deux
l'orgu
ment

M
de la
rétrib
budg

J
raud d
au cor
manché
choix

N
Il a ch
Li
"M

mais si
une qu
incomp
d'organ

Vo
Vo
Un

sauveg
qu'il ét
cher qu
le servi

entraîné ! Les coups de maillets excitent son improvisation à l'égal des coups de sonnettes ! Le *Te Deum* ne le trouve pas moins gai que les *batteries d'allégresse* : et, après avoir, dans la loge du *Parfait Silence*, accompagné de son grand jeu la *Cène des Rose-Croix* (je vous renvoie au Rituel), il s'en va, de son pied léger et avec la même verve, accompagner à la paroisse, la Communion Pascale !... (Hilarité générale). Il n'y voit pas le moindre inconvénient !

Par malheur, la *France Libre* n'a pas sa manière de voir.

Je n'ai pas à faire ici l'apologie des catholiques de la *France Libre*. Peu importent leurs opinions : toutes les opinions sont libres. Ils n'aiment guère les juifs : mais ils ne sont pas les seuls ! (Rires). Ils trouvent les francs-maçons funestes : beaucoup pensent comme eux ! Ne retenez qu'un point : ce sont des catholiques—des vaillants, des sincères, dont la foi agissante repousse la vile mollesse des lâches capitulations. Ils tiennent virilement le drapeau de leurs croyances, et, comme l'heure actuelle ressemble à un champ de bataille, ils portent des coups vigoureux.

Ces catholiques, lesquels, dans une question d'ordre catholique, n'ont pas outrepassé leur droit de catholiques, ont estimé que l'indécence de certains cumuls outrageait la logique et le tact.

Ils ont écrit au curé de Saint-Paul : " Votre organiste est un F. " Le conseil de fabrique a vérifié le fait, et il a tenu à l'organiste le petit discours suivant : " Mon cher monsieur, avec la meilleure volonté du monde, on ne saurait musiquer à la fois dans deux maisons dont les gammes sont si différentes ! Choisissez l'orgue où l'on vous paie le mieux, et consacrez-vous exclusivement à ses tuyaux."

Mis en demeure de choisir, le bon M. Perraud a choisi l'orgue de la loge,—ce qui signifie simplement que la musique est mieux rétribuée au *Parfait Silence* qu'à l'église Saint-Paul et que le budget maçonnique est plus gros que celui des cultes.

Jusqu'ici, rien que de très normal. Mais où le conte de Perraud devient un conte fantastique et tourne même, tant soit peu au compte d'apothicaire, c'est quand l'organiste cumulard demande à la *France Libre* réparation du préjudice que lui cause le choix qu'il a fait !

Notez que son choix était libre. Il pouvait choisir l'église. Il a choisi la loge : est-ce notre faute à nous ?

Lisez la *France Libre* (numéro du 10 février 1894) :

" Nous n'avons jamais demandé le renvoi du F. Perraud, mais simplement voulu faire comprendre,—ce qui était d'ailleurs, une question de bon sens autant que de théologie,—qu'il y avait incompatibilité absolue entre l'église et la loge, entre les fonctions d'organiste et celles de Rose-Croix."

Voilà le point de fait.

Voici maintenant le point de droit.

Un conseil de fabrique, institution catholique chargée de la sauvegarde d'intérêts catholiques, a-t-il pu légitimement croire qu'il était de son devoir d'interdire certains cumuls, et d'empêcher que le serviteur rétribué d'une loge ne fût en même temps le serviteur rétribué d'une paroisse ?

Si tel était le devoir du conseil de fabrique, le devoir d'un journal *catholique* était de lui fournir le moyen d'accomplir le sien.

Et, si le journal catholique a rempli un *devoir*, *a fortiori* il a usé d'un droit.

Et s'il a usé d'un droit, il ne tombe pas sous le coup de l'article 1382.

Pourquoi ?

Parce que s'il a usé d'un *droit*, il n'a pas commis de *faute*, et qu'un *fait* doit être une *faute* pour motiver l'application du texte visé.

Ecoutez Demolombe :

" Et d'abord, disons-nous, l'existence d'un fait est la première condition de la responsabilité civile."

Mais de quel fait ?

Est-ce uniquement d'un simple fait, même dénué de faute, d'un fait purement matériel ?

On serait peut-être porté à le penser ainsi à la première lecture de l'article 1382 :

" *Tout fait* quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage . . ."

Il semblerait d'après cette rédaction, que l'expression principale du texte consiste précisément dans ce mot : *fait*, qui domine toute la phrase.

Mais une telle interprétation serait certainement inexacte.

Elle se trouve, en effet, immédiatement démentie par la fin de ce même article, qui est inséparable du commencement et qu'il faut, bien entendu, prendre tout entier.

Or, l'article ajoute ces mots qui, bien que placés en seconde ligne et en quelque sorte secondairement, déterminent le vrai sens et la signification nécessaire du texte tout entier :

" Oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer."

Il faut donc que le fait matériel soit le résultat d'une faute.

C'est à dire qu'il faut, en outre, cette seconde condition à laquelle nous allons arriver : la faute, l'imputabilité.

Cela est l'évidence.

Et peu importe qu'il y ait un dommage souffert, si le fait dommageable ne peut être imputé à faute.

Ecoutez Demante :

" Le chapitre II du titre sur les engagements qui se forment sans convention, traite de la responsabilité des faits dommageables. Le principe de la matière est dans l'article 1382, développé ensuite par l'article 1383. Il se résume ainsi : *Chacun doit réparer le dommage causé par sa faute*. Dans la formule un peu longue de l'article 1382, le mot capital est le mot *faute*, bien que le mot *fait* commence la phrase, ce qui pourrait induire en erreur et faire accepter, trop légèrement sans doute, qu'un simple fait dénué de faute entraîne une responsabilité.

Puisque la responsabilité découle de la *faute*, il faut se fixer sur le sens de cette expression. On entend par là une action ou une omission d'action contraire au droit d'autrui. D'où cette conséquence que *tout fait dommageable n'est pas une faute*. Car un fait qui *cause à autrui un dommage* peut être l'exercice d'un

dr
mi

rej
fa
a c
car

sen
la l
et c
un
tou
de l
ger
pré
ques

J'int
tous
cliqu
de la

I

Le
ment d
définit
en disa

Le
l'établi
l'heure
personn
Il peut
choses
qui est
de la dé
Eglise,
L'h
en four
sion à l'

droit. Il faut que l'acte puisse être reproché à celui qui l'a commis."

Or, pour reprendre le langage du droit, je soutiens que le fait reproché aux catholiques de la *France Libre* est un fait dénué de faute, partant un fait qui n'entraîne aucune responsabilité. S'il a causé un dommage, le dommage est légitime, puisqu'il a pour cause l'exercice d'un droit.

Et, m'adressant, non à la foi des catholiques, mais au bon sens de tous les esprits droits, sans dauber le moins du monde sur la Franc-Maçonnerie, ni chercher les mérites respectifs de la *Loge* et de l'*Eglise*, je demande s'il n'y a pas entre l'*Eglise* et la *Loge* un tel antagonisme qu'on ne saurait en même temps les habiter toutes les deux, et si, raisonnablement, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, le maître de céans n'a pas le droit et le devoir d'obliger à déguerpir le locataire assez stupide ou assez indélicat pour prétendre s'installer à la fois dans l'une et dans l'autre? (Marges d'assentiment prolongées).

Ce sont mes adversaires qui vont répondre à la question. J'interroge les *convents*, les *journaux*, les *bulletins maçonniques* : tous sont d'accord avec les *mandements*, les *sermons* et les *encycliques* pour constater l'abîme infranchissable qui sépare l'*Eglise* de la Franc-Maçonnerie!

(A suivre.)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Le *Casket* d'Antigonish croit comme nous que l'établissement d'une délégation apostolique au Canada aura pour résultat définitif la gloire de Dieu et le bien de son Eglise. Voici ce qu'il en disait le 20 juillet :

Les catholiques canadiens ont tout lieu d'être satisfaits de l'établissement de la délégation. Il est vrai que son institution, à l'heure actuelle, est peut-être due aux importunités de certaines personnes qui visent à tout autre chose que le bien de la religion. Il peut même se faire que, pendant un temps, le nouvel ordre de choses s'adapte aux fins poursuivies par ces personnes. Mais ce qui est de certitude positive, c'est qu'en définitive, l'établissement de la délégation contribuera à la gloire de Dieu et au bien de son Eglise.

L'histoire de la délégation apostolique aux Etats-Unis nous en fournit un exemple frappant. Son institution fut une concession à l'école qui, dans ce pays, entretenait des opinions relâchées

sur le devoir d'obéissance des prêtres à l'autorité épiscopale et qui s'employait à amoindrir l'obligation de pourvoir à une éducation catholique pour les enfants catholiques. Pendant un temps, l'école prit la délégation sous son aile et retira plus ou moins d'encouragement de sa manière d'agir. Mais le délégué, qui, bien que ne connaissant rien d'abord de ce milieu, était un maître en théologie catholique, constata bientôt par lui-même le véritable état de choses existant dans le pays confié à sa juridiction, et il en résulta la complète déconvenue de ceux qui avaient voulu faire de ses fonctions un moyen de propager leurs opinions particulières. La condamnation formelle des principes de ces hommes par le St. Siège est l'un des résultats de l'établissement de la délégation qui les avait tant réjouis et de laquelle ils attendaient si pleine satisfaction.

Ainsi en sera-t-il au Canada, Dieu aidant. Rome, par l'intermédiaire de la délégation apostolique, sera encore plus parfaitement mise au courant des véritables conditions qui existent ici, des traits caractéristiques réels d'hommes qui font de bruyantes protestations de loyauté à l'Église; et plus Rome connaîtra ce qui en est, le mieux ce sera pour la religion au Canada.

C'est absolument notre manière de voir et nous sommes convaincus que les événements se chargeront de nous donner raison.

Dimanche dernier, le R. P. E. P. McEvay, ancien vicaire-général du diocèse de Hamilton, a été consacré évêque de London, Ont. Le R. P. Bayard, administrateur du diocèse, lut les bulles du Saint Père Léon XIII, annonçant la nomination de Mgr McEvay, comme évêque du diocèse de London, Ont.

Mgr l'archevêque O'Connor, de Toronto, assisté des évêques O'Connor, de Peterboro, et Dowling, de Hamilton, a présidé l'imposante cérémonie de la consécration du nouvel évêque de London. Plusieurs hauts dignitaires de l'Église catholique assistaient à la cérémonie.

Le *Rosaire*, l'excellente revue publiée à Saint-Hyacinthe par les Dominicains, nous apporte, dans sa livraison d'août, sous la signature *Enrico*, un bel article sur Mgr Cloutier que nous avons lu avec une joie filiale et que nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux :

Il est des prêtres dont la prédestination à l'épiscopat éclate, pour ainsi dire, aux regards, et que la voix du peuple désigne longtemps à l'avance, et infailliblement, comme futurs pasteurs. Si d'autres les égalent ou les surpassent par la transcendence du talent, seuls ils possèdent ces qualités diverses qui font pressentir l'élection divine, qui permettent de prévoir que Dieu leur confèrera, tôt ou tard, la plénitude du sacerdoce.

Mgr
Com
dire qu'
se présen
grand ag
successe

Le
bonne h
l'avenir.
selon lui,
mis à des

Mour
exprimé
L'Esp
ses prévis

... M
que et im
grave, dig
pas la pol
élevée. S
figure plu
regard est
nonce un
pression s
traits ce e

Douce
armes du
sionomie n
âme.

Inflexi
prêt à l'att
prescriptib
les person
le mal. D
justice de l
des person
beaucoup le
héritie

ancien évêque
Trois-Rivièr
ment par sa

M. Arth
un capital de
année s'inscr
journal quot
centre de plu

Mgr. Cloutier fût un de ces prêtres-là.

Combien de fois, ces années dernières, n'ai-je pas entendu dire qu'il serait le prochain évêque des Trois-Rivières! Son nom se présentait tout d'abord, quand, dans l'intimité, l'on parlait du grand âge de Mgr Laffèche et l'on se demandait quel serait son successeur.

Le vieil évêque lui-même ne pensait pas autrement. De bonne heure, il avait su discerner en M. Cloutier l'homme de l'avenir. Pour le mieux préparer à la mission souveraine que, selon lui, la Providence l'appellerait un jour à remplir, il l'avait mis à des postes d'honneur....

Mourant, il lui avait confié ses dernières volontés; il lui avait exprimé qu'il était l'âme de son cœur!

L'Esprit de Dieu a ratifié le choix du saint vieillard, justifié ses prévisions, réalisé son espérance dernière.

... Monseigneur Cloutier a un extérieur à la fois sympathique et imposant. Il est d'une parfaite distinction de manières, grave, digne, avec ce je ne sais quoi d'aisé, de simple, que ne donne pas la politesse mondaine, qui vient de source plus pure et plus élevée. Sa physionomie est expressive. L'on voit rarement figure plus noble, plus régulière. Le front a de l'ampleur. Le regard est vif et fin. Cette figure, elle respire l'énergie, elle annonce un caractère fortement trempé. Mais aussi sa mâle expression se tempère de douceur. Un air de bonté donne à ses traits ce charme spécial auquel nul ne résiste.

Douceur et fermeté, n'est-ce pas là ce que je lis dans les armes du nouvel évêque: *Dulcius melle, fortius leone!* Sa physionomie nous révèle donc les *ceux* qualités maîtresses de son âme.

Inflexible dans les principes, dans les traditions doctrinales, prêt à l'attaque ou à la défense pour sauvegarder les droits imprescriptibles de la religion, Mgr Cloutier sera toute charité pour les personnes. Les grands cœurs ne savent s'irriter que contre le mal. Dans les luttes les plus ardues, ils croient assez en la justice de leur cause pour ménager leurs adversaires. Ce respect des personnes montre tout leur désintéressement et accroît de beaucoup leur influence.

Héritier de l'esprit et des convictions profondes de son ancien évêque, Monseigneur Cloutier gouvernera la vieille église des Trois-Rivières avec le même zèle apostolique et l'édifiera également par sa science et par sa vertu.

AUX ETATS-UNIS

M. Arthur Preuss, dans la *Review* de St. Louis, croit qu'avec un capital de \$25,000 et quelques centaines d'abonnés à \$6 par année s'inscrivant pour cinq ans, il serait possible de fonder un journal quotidien véritablement catholique d'esprit, dans un centre de plus de 10,000 âmes, aux Etats-Unis. Si c'est là tout

ce qu'il faut vraiment pour assurer la vie d'un grand journal catholique, nous sommes surpris que l'expérience n'ait pas été faite avant aujourd'hui, car on sait que ce n'est pas l'argent qui manque aux œuvres catholiques dans ce pays, et celle-ci est d'une importance telle que la somme mentionnée est absolument insignifiante en regard des résultats qu'elle pourrait produire.

Nous croyons que ce qui manque pour alimenter un journal catholique aux Etats-Unis, c'est le véritable esprit catholique qui porterait à recevoir un tel journal non seulement de préférence aux autres, aux journaux profanes, aux journaux jaunes, mais à l'exclusion de ces feuilles, pour la plupart méprisables au point de vue catholique. En d'autres termes, le principal obstacle, croyons-nous, à l'établissement d'un grand journal catholique aux Etats-Unis, c'est, d'une part, le manque de désintéressement, et, d'autre part, l'indifférence religieuse dont trop de catholiques américains subissent inconsciemment l'influence quand il s'agit d'œuvres militantes.

Pour faire pièce à l'admirable lettre pontificale sur l'américanisme, certains journaux et revues catholiques, entre autres le *Catholic World* et l'*Arc Maria*, en sont réduits à reproduire les lettres apocryphes du cardinal Ganganelli en les présentant comme parfaitement authentiques. En agissant ainsi, ils ne prouvent qu'une chose: c'est qu'ils auraient tout autant besoin de refaire leurs cours d'histoire que de prier Dieu de leur donner l'esprit de soumission nécessaire pour accepter les enseignements du Pape, même ceux qui contrarient leurs opinions.

Nous voyons, par une note publiée dans l'*Osservatore Romano*, que le St. Père a eu pour très agréables les efforts de Mgr Quigley, évêque de Buffalo, pour mettre fin à la grève des chargeurs de navires dans cette ville. Nous ne doutons pas qu'il voie du même oeil l'intervention de Mgr. Horstmann, évêque de Cleveland, dans la grève des employés de tramways. On sait que Mgr de Cleveland a publié une lettre pastorale dans laquelle il mettait ses fidèles en garde contre le danger de se laisser entraîner à user de la force et de la violence pour le succès de revendications, même légitimes.

Certains journaux mentionnent comme successeur probable à Mgr Martinelli Mgr Zardetti, archevêque titulaire de Mocissus.

Nous ne
un succ

On a
Savanna
Le vénér
donné p
sacré év
siège de
savant e

Nous
lective a
wauke, r
A cause d
ment fav
européen
heureux d
teurs. No

T
Nous
cernant le
d'autant p
tence du S

Si, jus
teté les ser
que de pié
mais plut
de réponse
controver
les, écouter
avis d'un P

Mais n
notre silen
part et d'un
nous ne dev
primer à V
pour la Lett
avec tant de
certains de

Cette le
l'Eglise et de
sement les t
gers des inn
pure, intégr

C'est dor
une restricti

Nous ne croyons pas qu'il soit question de donner présentement un successeur à Mgr Martinelli.

On annonce la mort de Mgr Thomas A. Becker, évêque de Savannah, arrivée à Washington, Ge., après une courte maladie. Le vénérable défunt était né à Pittsburg, en 1832, avait été ordonné prêtre à Rome par le cardinal Patrizzi, en 1859, avait été sacré évêque de Wilmington, en 1868, et transféré, en 1886, au siège de Savannah, Ge. Mgr Becker jouissait d'une réputation de savant et pieux prélat.

Nous avons parlé, dans une récente livraison, de la lettre collective adressée au Pape par les évêques de la province de Milwaukee, à l'occasion de la lettre apostolique au cardinal Gibbons. A cause de l'importance de la question et de la note particulièrement favorable attachée à ce document par la presse catholique européenne, et surtout par les organes du St. Siège, nous sommes heureux de pouvoir en donner aujourd'hui la traduction à nos lecteurs. Nous l'empruntons à la *Croix*, de Paris :

Très Saint-Père,

Nous avons reçu la Lettre apostolique de Votre Sainteté concernant les erreurs désignées sous le nom d'Américanisme avec d'autant plus de joie et de gratitude affectueuse que cette sentence du Siège infaillible nous paraissait plus opportune.

Si, jusqu'à ce jour, nous n'avons pas exprimé à Votre Sainteté les sentiments de nos cœurs, il faut l'attribuer non à un manque de piété filiale ou à une négligence en une matière aussi grave, mais plutôt à ce fait qu'il nous semblait que l'on n'attendait point de réponse de ceux qui détestaient ces erreurs, dès le début de la controverse, car il était manifeste que ces fils, constamment dociles, écouteraient et accueilleraient avec joie et reconnaissance les avis d'un Père très aimé.

Mais maintenant, puisque plusieurs paraissent abuser de notre silence et de notre abstention et l'interpréter en mauvaise part et d'une façon conforme à leurs désirs, nous avons jugé que nous ne devons pas différer plus longtemps notre réponse, et exprimer à Votre Sainteté la plus vive et la plus profonde gratitude pour la Lettre vraiment apostolique par laquelle Elle a réprimé, avec tant de fermeté, quoique avec clémence, les erreurs dont certains de nos concitoyens ne sont pas exempts.

Cette lettre établit à nouveau le magistère infaillible de l'Eglise et de son Chef suprême : elle soutient et précise heureusement les traditions de l'Eglise, s'oppose avec bonheur aux dangers des innovations, et confirme les fidèles dans la profession pure, intégrale et traditionnelle de la foi.

C'est donc sans aucune hésitation ni arrière-pensée et sans une restriction quelconque, que nous déclarons unanimement

accepter la Lettre apostolique sur les erreurs de l'Américanisme avec une obéissance filiale et un plein assentiment, ainsi que nous l'avons fait très religieusement, dès sa publication.

Nous remercions du fond du cœur Votre Sainteté de la paternelle et clémente indulgence avec laquelle, en condamnant les erreurs, Elle a rappelé au droit sentier de la vérité ceux qui erraient, et, en même temps, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre douleur et notre juste indignation, en voyant un bon nombre de nos concitoyens, et surtout un si grand nombre de journalistes catholiques, affirmer qu'ils réprovent et rejettent ces erreurs, et cependant ne pas hésiter à proclamer en toute occasion, à la façon des jansénistes, que presque aucun Américain n'a soutenu ces fausses opinions erronées, et que le Saint-Siège, trompé par de faux rapports, a frappé dans le vide et poursuivi un fantôme.

Il n'est pas de catholique sincère qui ne s'aperçoive combien cette façon d'agir est injuste à l'égard du Siège infaillible, et combien elle s'écarte de la vraie foi, alors qu'il est certain que ces opinions erronées ont été soutenues chez nous par la plume et par la parole plus ou moins formellement; et quiconque a des sentiments vraiment catholiques ne peut contester que le magistère de l'Eglise s'étend non-seulement aux vérités révélées, mais encore aux faits dogmatiques, et qu'il lui appartient de prononcer une sentence infaillible sur le sens objectif des doctrines et l'existence des erreurs.

En outre, nous déplorons vivement la façon de parler et d'écrire de certains catholiques, qui accusent d'un manque d'amour pour leur patrie et pour les institutions américaines, ceux qui ont reconnu l'existence des erreurs américanistes chez nous et qui ont exprimé à Votre Sainteté leur adhésion et leur reconnaissance pour sa Lettre apostolique, alors qu'il est évident pour tout esprit de bonne foi que cette Lettre apostolique ne renferme aucune censure ni contre la République américaine, ni contre nos lois ou nos institutions, ni contre les usages ou les traits distinctifs du peuple américain.

Il ne s'agit, en effet, dans cette Lettre que d'opinions introduites et formulées par certaines personnalités et dont, assurément, la condamnation n'a rien de déshonorant, rien d'injurieux, ni de blessant, soit pour la République et ses citoyens, soit pour les catholiques d'Amérique.

Aussi, contre ceux qui transportent sur le terrain laïque une question qui intéresse uniquement la doctrine catholique et fait partie du domaine privé de l'Eglise, nous déclarons solennellement que nous tenons pour opportune, que nous recevons avec joie la Lettre apostolique sur les erreurs américanistes et que nous y adhérons religieusement; nous réprovoons ces erreurs dans le sens où le Saint-Siège les a réprovoquées, et nous ne sommes ni moins attachés à l'Amérique notre patrie, ni moins dévoués à nos concitoyens, à la félicité et à la prospérité de l'Etat.

Tels sont les sentiments que désirai exprimer à Votre Sainteté les ordinaires actuels de la province de Milwaukee, aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Pro
humble
confiés
pressi
Fal

ITALI
Saint-Siè
lettre de
entier. C
toutes de
conservan
tants de l'
— Le S
Cilicie de
Mgr E
Césariée le
— On a
ciscains ser

FRANCE.
ce, a pris po
lysée par le
On a re
zelli et M. L
tiennent des
torat catholi
Voici d'a
Monsieur le p
J'ai l'hon
les lettres pa
souverain, m
gouvernement

Prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous sollicitons très humblement pour nous-mêmes et pour les fidèles qui nous sont confiés la bénédiction apostolique, offrant en même temps l'expression de notre amour filial et de notre obéissance.

Fait à Milwaukee, en la fête de la Pentecôte, 1899.

FRÉDÉRIC-XAVIER KATZER, archevêque de Milwaukee; JACQUES SCHWEBACH, évêque de La Crosse; SÉBASTIEN MESSMER, évêque de Green-Bay; FRÉDÉRIC EIS, administrateur apostolique du diocèse de Sault Sainte-Marie et Marquette.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous publions ailleurs deux documents émanant du Saint-Siège : une lettre de Léon XIII à l'évêque de Marseille, une lettre de la Sacrée Congrégation des Rites aux évêques du monde entier. Ces deux lettres procèdent d'une même inspiration et toutes deux sont le prolongement naturel, logique de l'encyclique consacrant l'univers au Sacré Cœur, l'un des faits les plus importants de l'histoire de l'humanité.

—Le Souverain Pontife a confirmé l'élection au patriarcat de Cilicie de Mgr Emmanuelian, archevêque de Césarée dans le Pont.

Mgr Emmanuelian est âgé de 70 ans. Il a été élu évêque de Césarée le 26 août 1881. Il remplace Mgr Azarian.

—On annonce qu'un congrès international de Tertiaires français sera tenu à Rome en 1900.

FRANCE.—Mgr Lorenzelli, le nouveau nonce pontifical en France, a pris possession officielle de son poste. Il a été reçu à l'Élysée par le président de la République, M. Loubet.

On a remarqué que les discours échangés entre Mgr Lorenzelli et M. Loubet ont été plus expansifs que d'habitude. Ils contiennent des allusions très claires et très importantes au protectorat catholique qu'exerce la France en Orient.

Voici d'abord le discours de Mgr Lorenzelli :

Monsieur le président de la République,

J'ai l'honneur de remettre aux mains de Votre Excellence les lettres par lesquelles le Saint Père Léon XIII, mon auguste souverain, m'accrédite en qualité de Nonce apostolique près le gouvernement de la République française.

En me conférant cette haute mission, Sa Sainteté m'a chargé de renouveler à Votre Excellence les assurances de toute son affection paternelle pour la France et d'apporter ses vœux les plus chaleureux pour la prospérité de cette très noble nation et de l'illustre président de la République.

En gardant à la France une inébranlable affection, Léon XIII en même temps qu'il remplit les obligations les plus douces de son office apostolique, atteste une idée très nette et très haute des destinées des Français.

Ma mission, par conséquent, est un nouveau gage de concorde entre la France et la Papauté.

La France, par cette concorde, demeure fidèle à sa vocation historique. Son attachement au catholicisme et l'héroïsme de ses missionnaires, favorisés par les heureuses institutions du pouvoir politique, lui ont valu, à travers l'histoire, des prérogatives, des positions acquises dont l'importance devient de jour en jour plus évidente.

Ami sincère de la France, je ne saurais mieux lui témoigner tout mon dévouement qu'en priant Dieu tout-puissant de répandre sur elle ses meilleures bénédictions et en travaillant à fortifier les liens qui l'unissent au Saint-Siège.

Telle est, Monsieur le président, la façon dont je conçois ma mission. Je compte, pour la remplir, sur le bienveillant appui de Votre Excellence et sur le concours du gouvernement de la République française.

La haute sagesse politique et les très nobles qualités de cœur de Votre Excellence, l'esprit très éclairé et le sens pratique du gouvernement, les sentiments religieux et chevaleresques du peuple français me donnent la conviction qu'en interprétant les pensées de Léon XIII à l'égard de la France, je trouverai l'accueil et la faveur qu'on accorde au meilleur ami.

Dans cette conviction, je vous prie, Monsieur le président, de vouloir bien recevoir les vœux ardents que, moi aussi, je forme pour votre bonheur et pour celui de votre bien-aimée famille.

Le président a répondu :

Monsieur le Nonce,

Je reçois avec plaisir de vos mains les lettres qui vous accréditent en qualité de Nonce apostolique auprès du gouvernement de la République.

Vous ne pouvez douter du prix que j'attache au sentiment que le Saint-Père a bien voulu vous charger de m'exprimer et dont je vous remercie de vous être fait l'éloquent interprète.

Je suis d'autant plus touché que, en me renouvelant l'assurance de l'inébranlable affection que le Souverain Pontife garde à la nation française, vous avez tenu à rappeler les titres traditionnels de notre pays à la confiance du Saint-Siège, en même temps que vous affirmiez les prérogatives qui sont la consécration des services rendus par la France dans le monde aux intérêts religieux.

Le Pape sait trop bien à quel point les vues du gouvernement de la République répondent à son désir d'entente pour que j'aie besoin d'insister aujourd'hui sur notre intention de con-

tinuer à l'affermir.

Mais offerte par le premier prévoyant son pontifical choix, l'accomplissement sont garantis.

En v dire com bien vous president

— M.

des chefs tradit de viole la no

M. Sy

remarqua bre des ch giques :

Ceux de la façon de réserve plus haute dont tout d'enseigner lège de Fr saints encore qui remplis qu'on ne sa tout, mêlés tions et de études où il aux Comités leur corres-p là où ils ne s de neveux, figure sept f traction pub

Ce sont de toute leur sourdement à faire de l'U national.

Puis il a quelle domina dreyfusisme :

tinuer à concourir autant qu'il dépendra de nous au maintien et à l'affermissement des liens qui rattachent la France au Saint-Siège.

Mais je me félicite qu'une occasion aussi agréable me soit offerte de constater les résultats de nos communs efforts et d'exprimer la confiance que nous inspiront à cet égard la haute et prévoyante sagesse du Saint-Père et l'heureux développement de son pontificat. Les sentiments qui m'animent envers le Souverain Pontife, les immenses qualités qui vous ont désigné à son choix, l'accueil même fait ici à votre distingué prédécesseur vous sont garants de l'appui que vous trouverez auprès de moi pour l'accomplissement de votre haute mission.

En vous souhaitant la bienvenue parmi nous, je tiens à vous dire combien je suis sensible aux vœux personnels que vous avez bien voulu formuler en termes si chaleureux pour la France et le président de la République.

— M. Syveton, professeur au lycée de Reims et l'un des chefs de la *Ligue de la Patrie française*, a récemment été traduit devant le Conseil académique sous l'accusation d'avoir violé la neutralité de l'enseignement au sujet de l'affaire Dreyfus.

M. Syveton a prononcé pour sa défense, un discours très remarquable. Il a mis sur la sellette, lui l'accusé, un certain nombre des chefs de l'Université et il les a dénoncés en termes énergiques :

Ceux qui ont porté à l'Université le plus grave préjudice et de la façon la plus folle, sont parmi ceux qui étaient tenus à plus de réserve et à plus de prudence, parce que leurs fonctions étaient plus hautes et leur responsabilité plus grande. Ils sont de ceux dont tout dépend dans l'Université : directeurs des trois ordres d'enseignement, titulaires des chaires de la Sorbonne et du Collège de France, chefs des grandes écoles, et d'autres plus puissants encore, bien que leur action soit quasi clandestine, ceux qui remplissent dans l'Université tant de fonctions et si diverses qu'on ne sait plus où les classer, véritables *factotums*, délégués à tout, mêlés à tout, grands dispensateurs de grades, de promotions et de places, qu'on retrouve à la fois à l'École des hautes études où ils enseignent, à l'École normale où ils n'enseignent pas, aux Comités des travaux historiques et scientifiques où ils font leur correspondance, dans les Commissions où ils siègent, et qui, là où ils ne sont pas, sont représentés par des cousins, des frères, des neveux, si bien que leur nom, avec des prénoms différents, figure sept fois à la table des matières de l'*Annuaire de l'Instruction publique*.

Ce sont ces chefs, ces maîtres au sens rigoureux du mot, qui de toute leur force, avec une inconscience admirable, travaillent sourdement depuis de longues années, ouvertement depuis hier, à faire de l'Université un corps étranger dans le grand organisme national.

Puis il a dit pourquoi ces hommes ne sont pas français et à quelle domination occulte ils obéissent, eux les hommes liges du dreyfusisme :

Nous savons très bien pourquoi certains chefs de l'Université de France sont si peu des Français. C'est que, d'abord, ils n'ont pas été choisis comme ceux que leur savoir, leurs dons scientifiques ou littéraires, ou encore leurs aptitudes administratives, désignaient le mieux pour guider dans ses voies naturelles le génie français, mais bien comme les plus aptes à dénaturer ce génie et à le plier, nous savons bien à quel idéal cosmopolite. Ils ne sont pas l'émanation et la floraison de la nation. Ils sont la délégation d'une secte internationale. Cette secte, vous la connaissez, elle est maçonnique, elle est protestante, elle est juive et elle est une. Il y a vingt ans qu'elle s'est emparée de tout en France et de l'Université comme du reste.

Comme le pays lui-même, l'Université est gouvernée par des adeptes de la doctrine secrète et internationale de la Maçonnerie, par des protestants et par des israélites habitués à vivre à l'écart du reste de la nation, pleins de rancunes séculaires contre cette nation, toujours en garde contre elle, et d'autre part portés à considérer comme très proches d'eux leurs coreligionnaires de l'étranger. Séparation du reste de la France par le groupement isolé et secret, lien étroit avec l'étranger par la doctrine des Loges ou la foi religieuse, voilà bien ce qui caractérise ces hommes. Cette tare s'accroît encore davantage, s'il est possible, chez certains d'entre eux : étrangers accourus d'Allemagne après nos défaites, naturalisés d'hier ou rebelles à la naturalité, rapatriés d'il y a cent ans à titre d'expulsés de Louis XIV, ceux-là doublent leur qualité de franc-maçon de celle de Belge, leur qualité d'israélite de celle d'Allemand ou de Hongrois, leur qualité de protestant de celle de citoyen de Genève ; et l'on peut dire qu'ils ont été appelés aux plus hautes fonctions de l'Université de France, comme Cornélius Herz a été promu grand-croix de l'ordre national de la Légion d'honneur : à titre étranger !

Il dit ensuite que l'œuvre maudite a surtout porté sur la question religieuse :

Leur grande œuvre fut de détruire chez nous ce qu'on appelait hypocritement le cléricanisme, et ce qui était, je ne dirai même pas le catholicisme, mais la mentalité catholique de ce pays. Ils fournirent au gouvernement un personnel absolument sûr dans la lutte anticléricale. Mais ils n'étaient sûrs, justement, que parce qu'ils étaient aussi détachés que possible de notre sol et des traditions de notre race. Leur seul lien avec le reste de la nation était cette passion éphémère de l'anticléricanisme. Quand elle se fut éteinte ou amortie dans le peuple, ils sont apparus comme des étrangers parmi nous. Et comme ils ne pouvaient pas devenir Français, parce que toute leur nature y répugnait, il a fallu de toute nécessité que, pour maintenir leur domination, ils nous transformassent en internationalistes et en cosmopolites semblables à eux. Ce qui avait été d'abord le vice secret de la haute Université devint alors son programme officiel.

M. Syveton, qui est un ami de l'Université, qui croit au patriotisme et aux bonnes intentions de la majorité de ses membres et qui formule ainsi son programme et celui de ses amis : " Tan-

dis
ens
dév
tent
sup
rien
dité
en p
vers

seign
tant
que
entie
seurs
et de
l'édu
seign
à cel
à tou
le m
n'est
secon
perea

P
la sec
point
certai
propo
conda
plus é
testan
alors,
sur no
méfian

Le
tance.

Ar
res fra
contien

L'
ment 7

Da
nus du
done di
liques
Cet

mande,

dis que nos adversaires prétendent détruire ce pays et le refaire ensuite selon une vue idéale, nous entendons le maintenir et le développer suivant sa complexion propre : tandis qu'ils l'insultent dans sa *superstition* militaire, après l'avoir insulté dans sa *superstition* catholique, nous entendons que, sans se refuser en rien au progrès des idées et des mœurs, il évolue selon son hérédité catholique, selon son tempérament militaire . . ." a montré en plus le mal se propageant " de la tête au reste du corps universitaire : "

Car enfin, si, à un moment donné, les trois directeurs de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur furent des protestants sectaires et des franc-maçons pratiquants, il faut bien croire que le personnel enseignant et administratif s'en ressentit tout entier. Si les chefs des grandes Ecoles où l'on forme les professeurs et les instituteurs furent encore des dévots du protestantisme et de la Maçonnerie, on ne saurait nier que ce fait ait influé sur l'éducation donnée à ces jeunes gens. Pour nous en tenir à l'enseignement secondaire, que de mal ne pouvons-nous pas imputer à celui qui le dirige d'après tant d'années ! la devise, qu'il répète à tout venant, est : *Pereat mundus, dum fiat justitia !* Périssent le monde, pourvu que justice se fasse ! L'existence du monde n'est pas dans ses mains. Mais la prospérité de l'enseignement secondaire dépend malheureusement de lui. Et là a valu son *pereat*.

Par lui, toutes les faveurs furent réservées aux membres de la secte : postes envies, promotions, avantages accessoires, à tel point que les professeurs israélites et protestants forment dans certains lycées de Paris un tiers du personnel, alors que la juste proportion serait d'un trente-huitième. Notre enseignement secondaire d'Etat a pris ainsi une tournure confessionnelle. Il n'a plus été question de neutralité religieuse, mais de croisade protestante. Et quand les pères de famille s'en sont rendu compte, alors, suivant la parole de l'un des vôtres, a commencé de planer sur nos lycées et nos colléges " un indéfinissable sentiment de méfiance ".

Les constatations de M. Syveton sont d'une grande importance.

ALSACE-LORRAINE.—Nous empruntons à l'un de nos confrères français l'extrait suivant qui date de quelques mois et qui contient des statistiques intéressantes :

L'Alsace-Lorraine a une population dont les catholiques forment 78 0/0 et les protestants 21 0/0.

Dans ce chiffre proportionnel sont compris les militaires venus du dehors, et qui presque tous sont protestants. On peut donc dire que les quatre cinquièmes de la population sont catholiques romains.

Cette proportion est encore plus forte dans la Lorraine allemande, où les catholiques forment 87 0/0 de la population.

Or, presque toutes les autorités militaires, administratives et judiciaires, sont luthériennes. Le commandant en chef du corps d'armée de Metz, le gouverneur de la ville, le commandant de la place appartiennent à cette confession. Sur 11 généraux, il n'y a que 2 catholiques, les autres autorités militaires ne comptent aucun catholique dans leur sein. Les postes et télégraphes, l'administration des chemins de fer, la Banque impériale, la préfecture, sont peuplés de protestants ; la magistrature compte un certain nombre de catholiques, mais tous les autres ressorts publics sont dans les mains des luthériens. Même l'architecte de la cathédrale de Metz est de cette confession. Aussi une feuille catholique proteste et dit :

“ La catholique Alsace-Lorraine est entièrement dans les mains des protestants. Combien de temps cela durera-t-il encore ? Il faut que tous les catholiques se lèvent pour réclamer énergiquement leurs droits.”

HOLLANDE.—Le conseil central de la Ligue populaire catholique de Hollande a récemment tenu sa dixième assemblée générale à Gonda. L'association compte aujourd'hui plus de 10,000 membres. Il a été décidé de convoquer pour le mois de septembre un congrès catholique ouvrier auquel seraient invitées toutes les associations ouvrières catholiques du pays.

TURQUIE.—Nous lisons dans la *Croix* du 26 juillet :

Nous avons la bonne fortune de posséder pour quelques jours à Paris le R. P. Isaïas, des Pères grecs catholiques de Péra, qui nous donne d'intéressants détails sur l'œuvre de l'Union des Eglises dissidentes d'Orient, œuvre si instamment recommandée et béni par S. S. Léon XIII.

La province de Malgara, située entre Gallipoli et Andrinople, est le centre du mouvement de retour à l'Unité catholique qui s'accroît de jour en jour. Ce ne sont pas seulement des abjurations isolées, c'est souvent une famille entière, c'est quelquefois un groupe plus considérable encore de schismatiques qui abandonnent leurs erreurs, se rapprochent de Rome et viennent grossir le nombre des fidèles du rite grec-hellène catholique.

Les difficultés n'ont pas manqué : les persécutions de la part des schismatiques, l'exil, la prison, l'incendie même sont venus plusieurs fois ruiner l'œuvre de plusieurs années de souffrances, de privations et de labeur infatigable ; mais la bénédiction visible du ciel, les encouragements du Saint-Père et le zèle des missionnaires ne pouvaient rester sans résultat.

Aujourd'hui, dans la seule province de Malgara, où ne se trouvaient, il y a quelques années, que 6 familles converties, plus de 800 abjurations se sont déjà produites, et, chaque semaine voit ce nombre s'accroître dans la ville de Malgara et dans les villages de Duandji, Lisgari, Cadikeui, Pasciakuui, Ilanli, Altintassi et Daudeli.

7 août 1899.